



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2023  
Reçu en préfecture le 12/12/2023  
Publié le 13 DEC. 2023  
ID : 087-218717809-20231207-2023054-DE

2023-054

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
Le 7 décembre

**Nombre de Conseillers :**  
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> décembre 2023

**en exercice -23- présents 20 votants 22**

**PRÉSENTS :** Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

**ABSENTS :** Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. HAU, M. CHAUGNY

**Pouvoirs :** Mme PAGLIONE BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. CHAUGNY donne pouvoir à M. BENARD.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES – BUDGET EAU

Jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2024, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'eau de l'exercice 2023, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, les crédits ci-après :

CHAPITRES	ANNÉE 2023	AUTORISATION 2024
21	170 000,00 €	42 500,00 €
23	475 395,00 €	118 848,75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **AUTORISE** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme  
Le Maire,  
**Claudette ROSSANDER**

Signé par : Claudette ROSSANDER  
Date : 12/12/2023  
Qualité : MAIRE